

JOURNÉE THÉMATIQUE

« MOBILITÉ DOUCE »

DOCUMENTATION THÉMATIQUE

- Phase préparatoire
- Déroulé de la journée thématique
- Phase postérieure

PRÉFACES



Léif Lieserin, Léiwe Lieser,

Et ass mer eng Freed, de Bericht vun eiser zweeter Journée thématique “mobilité”, déi de 27. Abrëll 2020 am Kader vum Regionalforum Zentrum stattfonnt huet, ze presentéieren.

Am Joer 2019 hunn d’ Gemengen aus de virege Kooperatioune mat a ronderëm der Stad Lëtzebu-erg (Uelzechtall, AirRegioun, Dici) an d’ Landesplanung a partizipativer Zesummenaarbecht de Regionalforum Zentrum an d’ Liewe geruff. Et ass eng Plattform, op der déi verschiddenst Thema-tike mat all de concernéierten Acteure kenne behandelt ginn an zesummen nei Weeër kennen iden-tifizéiert ginn, fir mat den Défien aus dësem Agglomeratiounsraum kennen ëmzegoen.

Hei ginn Initiativen an Iddie virgestallt, mam Haaptzil, en héichwäertge fachlechen, techneschen an och politeschen Austausch ze erméiglechen. No dem Austausch an de Journées thématiques ginn des Ideeën vun techneschen Aarbechtsgruppen zu konkrete Projete weiterentwéckelt.

Di zweet Journée thématique huet Vetrieder vum dem Mobilitéitsministère, der Stroossebauverwal-tung an d’ Gemengen zesumme bruecht mam Zil, sech op gemeinsam Projeten am Beräich Mobili-téit ze konzentréieren. Duerch dësen Austausch kënnen mir zesumme Problemer a Schwierigkeete gezielt identifizéieren, och am Beräich vum Klimaschutz, an eis Käschten a Ressourcë bündele fir d’ Wuelbefannen an d’ Liewensqualitéit vun de Bierger aus dësem Raum weiderhi kennen ze ga-rantéieren.

De Programm vun dëser Journée thématique ass an Zesummenaarbecht mat de Gemengen an der Cellule mobilité douce vum Mobilitéitsministère ausgeschafft ginn an d’ Resultater vun der Journée thématique, déi an dësem Bericht dokumentéiert sinn, bilden d’ Grondlag fir konkret Proje-ten an Zesummenaarbechten an der Agglomeratioun Zentrum. Fir der zukënfteger Entwécklung gerecht ze ginn, an Ziler vun enger nohalteger Landesplanungspolitik ëmzesetzen, ass eng territorial Kooperatioun tëschent Staat a Gemengen net nëmmen opportun, mee virun allem noutwenneg, fir nei Weeër an der interkommunaler a regionaler Zesummenaarbecht kennen anzeschloen.

Ech soen och eisem Minister fir Mobilitéit, dem François Bausch a senger Ekip e grouse Merci fir hir Präsenz op dëser Journée thématique, a wënschen iech eng gutt Lektür.

Claude Turmes

Minister fir Landesplanung

PRÉFACES

Léif Lieserin, Léiwe Lieser,

An der leschter Legislaturperiod hu mir am Kader vum Plan National de Mobilité 2035 virun allem um Modu 2.0 geschafft, wat den theoreteschen Iwwerbau vun der neier Mobilitéitsstrategie ass. Mir hunn eis d' Virgab ginn, dass e Paradigmewiessel an der Mobilitéitsplanung komme muss: mir musse Problemer virausgesinn an d' Infrastrukture fir zukünfteg Siidlungs- a Regionalentwécklung sou plangen, dass eng Alldagsmobilitéit entsteet, déi net geschaf ass, fir méiglechst vill Autoen ze beweegen mee fir méiglechst vill Mënschen ze beweegen. Am Beräich vun der Entwécklung ass dofir eng enk Zesummenaarbecht mat der Landesplanung essentiell.

An de leschten 30 Joer goufen d' Vëlofuerer immens vernetzt. Duerch déi sanitär Kris hunn d' Mënschen d' Potential vum Vëlo nei entdeckt, besonnesch am urbane Raum. Aus all de Vëlosetude geet ervir, dass d' Bereetschaft fir de Vëlo do ass, mee d' Leit wëllen a brauchen eng qualitativ Infrastruktur. Do spillt d' Gestaltung vum ëffentleche Raum eng grouss Roll an d' Gemengen an de Staat mussen sech aushëllefen. Den ëffentleche Raum muss esou gestalt ginn, dass jiddereen seng Plaz do huet well de Stroosseraum ass fir jiddereen. Elo ass d' Zäit, fir qualitativ Vëloinfrastrukturen ze schafen, déi wéineg Investment kaschten awer en héije Verdéngscht a Liewensqualitéit an d' Uertschafte bréngen. Et brauch ee Courage, fir den ëffentleche Raum ëmzestalten mee dee gëtt och vun de Bierger belount.

D' Vëlosetude vun der Cyclabilitéit an eise Konventiounsgebitter hunn eis gewisen, wou Upassunge fir de Vëlo néideg sinn. Elo muss een sech d' Méiglechkeete ginn, fir se ëmzesetzen. Hei sinn d' Gemengen net eleng gelooss: de Ministère fir Mobilitéit bitt heizou eng direkt Hëllefstellung duerchseng "Cellule mobilité douce" oder duerch de Site veloplange.lu un. Ech sinn iwwerzeegt, dass mir dat gemeinsam packen!

François Bausch

Minister fir Mobilitéit

PRÉAMBULE

Les journées thématiques forment les noyaux centraux du Forum Régional Centre et constituent les points de départ de la coopération intercommunale en lien avec le sujet respectif. L'objectif de ces journées thématiques réside dans l'approfondissement de la thématique respective afin de repérer une problématique commune pour l'ensemble des communes ou seulement certaines communes. Elles permettent également de faciliter un échange entre les différents acteurs concernés et d'identifier des projets concrets pour assurer la poursuite d'une coopération approfondie entre communes et entre État et communes. La priorité doit être mise sur des sujets à partir desquels peuvent découler des projets concrets pouvant être réalisés par les communes.

Les journées thématiques s'adressent aux représentants politiques et acteurs techniques communaux ainsi qu'aux représentants d'autres acteurs concernés, tels que les gestionnaires de réseaux, les associations, les porteurs d'initiatives locales,

Le déroulement d'une telle journée thématique se présente comme suit :

- Présentation(s) du sujet/d'un projet en lien avec la thématique par un interlocuteur/expert ;
- Échanges afin d'approfondir la thématique sous forme de discussions animées ou-vertes ;
- identification de pistes de projets communs et établissement d'un échéancier pour les prochaines étapes ;
- Possibilité de discuter des questions concrètes des communes sur le sujet avec des acteurs étatiques.

Les thèmes à traiter conjointement dans le cadre du forum régional centre ont été élaborés dans le cadre des workshops tenus en 2018 avec les communes concernées. Les quatre thèmes retenus dans une première phase sont :

- le logement ;
- la mobilité ;
- la gestion des déchets ;
- la qualité de vie (bruit / calme / qualité de l'air).

La première journée thématique du forum régional centre s'est tenue le 10 décembre 2020 et portait sur le thème de la « Gestion des déchets ». La deuxième journée thématique sur le sujet de la « Mobilité douce » s'est quant à elle tenue le 27 avril 2021.

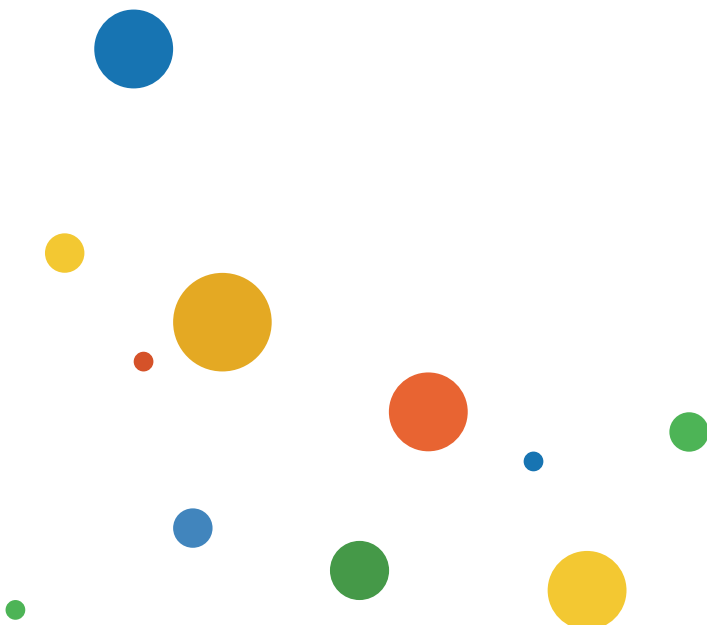
Le présent document rend compte dans le détail de la tenue de cette deuxième journée en reprenant la phase préparatoire, le déroulé et la phase postérieure.

SOMMAIRE

Phase préparatoire de la journée thématique	1
1. Rappel des objectifs de la journée	3
2. Retour sur la préparation de la journée thématique	3
3. Participants à la journée thématiques	5
4. Programme retenu pour la journée thématique	6
 Déroulé de la journée thématique	 9
5. Sujets abordés lors de la journée	11
 Phase postérieure de la journée thématique	 27
6. Et après ...	29
7. Retour sur l'organisation et le sujet de l'évènement	30
 Annexes	 33
8. Contacts des intervenants	35
9. Présentations des intervenants	36



Phase préparatoire de la journée thématique



1 RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA JOURNÉE

Le sujet choisi pour cette première journée thématique initiée dans le cadre du Forum Régional Centre concernait la mobilité active.

Thèmes retenus pour les journées thématiques

Forum regional centre



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Journées thématiques:



Thèmes proposés pour les journées thématiques:

Gestion des déchets

Recycling / Zero Waste

Mobilité : Réseau des pistes cyclables / Vel'oh

Qualité de vie : Bruit / Calme / Qualité de l'Air

Logement : Pacte Logement / Refonte de la loi de 1979 / Instruments pour la création de logements abordables / Loi sur les chambres meublées / ...

Données de base : Présentation RFZ, DATER 2020

L'objectif de cette deuxième journée thématique était de permettre des échanges autour de sujets concrets afin d'identifier les problèmes et difficultés des communes, respectivement engendrer la coopération entre communes et entre État-communes sur base de projets concrets. À cet effet, des discussions ont été menées autour de sujets concrets, évitant ainsi les discussions trop superficielles.

2 RETOUR SUR LA PRÉPARATION DE LA JOURNÉE THÉMATIQUE

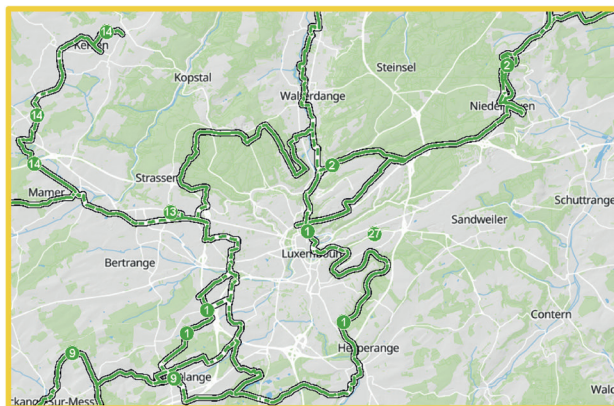
2.1 Groupe de travail

Le déroulé de la journée thématique « Mobilité douce » est le fruit de plusieurs échanges du Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire respectivement du Département de l'aménagement du territoire (DATer) avec le Ministère de la Mobilité et des Travaux publics, d'un travail de recherche effectué par Zeyen+Baumann et d'une réunion avec le groupe de travail désigné pour dresser les sujets à aborder lors de la journée.

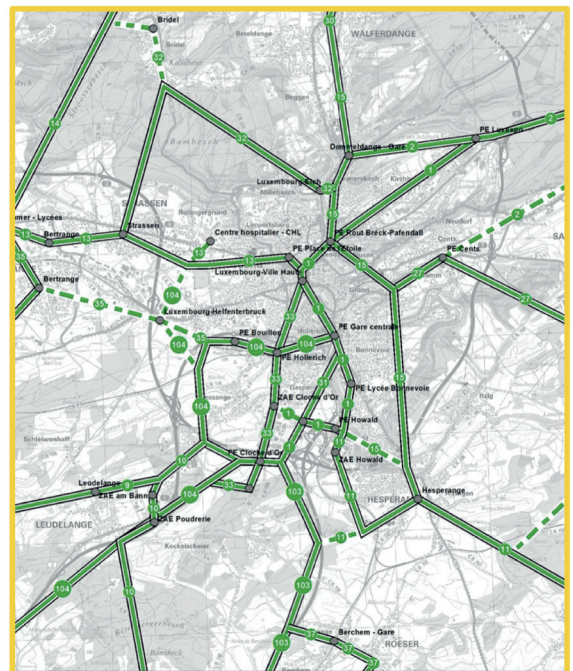
La constitution du groupe de travail s'est faite sur base volontaire avec des participants intéressés issus de différentes communes, suite aux réponses apportées au questionnaire en ligne mené en lieu et place de la réunion du Comité de pilotage initialement prévue le 25 mars 2020 mais ayant dû être annulée en raison de la crise sanitaire actuelle (Covid-19, confinement, ...).

La réunion du groupe de travail a permis d'identifier des problématiques et intérêts similaires pour les communes, notamment concernant des connexions de mobilité active manquante ou inadaptée.

Réseau cyclable actuel / réseau souhaité



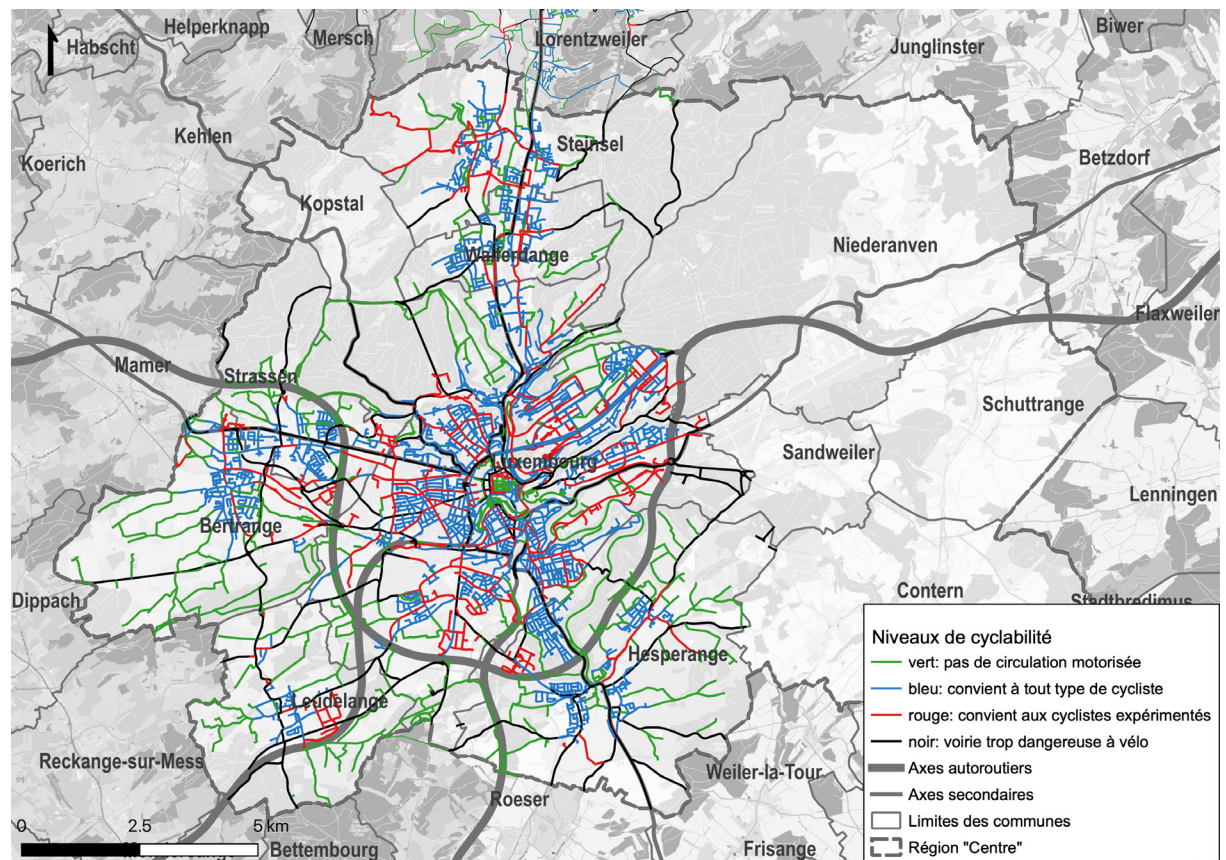
Réseau actuel



Réseau souhaité

Données de base : Transports.public.lu / legilux.public.lu
Réalisation : Zeyen+Baumann, 2020

La cyclabilité au sein de la Région « Centre »



Données de base : [Transport.public.lu](https://transport.public.lu/) / legilux.public.lu
Réalisation : Zeyen+Baumann, 2020

Face à ces problématiques communes, un concept pour la journée thématique a été élaboré puis soumis au DATer pour validation. Il reprenait notamment les objectifs, les input/output, les interventions souhaitées, un ordre du jour et le timing envisagé de la rencontre.

Après certains ajustements et validation, le programme synthétisé de la journée thématique a par la suite été transmis aux participants préalablement inscrits pour participer à cette deuxième journée thématique du Forum Régional Centre.

La situation sanitaire actuelle liée à la Covid-19 a poussé les organisateurs à opter pour une organisation en ligne de la journée thématique Mobilité. Un outil interactif a été choisi pour donner du rythme à cette matinée.

3 PARTICIPANTS À LA JOURNÉE

Cette deuxième journée thématique s'est adressée aux 12 communes composant la Région Centre. Par la suite, les représentants techniques et politiques des communes de Bertrange, Contern, Walferdange, Hesperange, Kopstal, Leudelange, Niederanven, Sandweiler, Schuttrange, Steinzel, Strassen et Ville de Luxembourg ont été invités.

4 PROGRAMME RETENU POUR LA JOURNÉE

Le programme comportait trois présentations et autant de phases de discussion :

- Le Plan national de Mobilité (PNM 35) présenté par David Tron et Tom Juttel du Ministère de la Mobilité et des Travaux Publics ;
- Le réseau cyclable et cyclabilité présenté par David Tron / Tom Juttel / Jeff Biever du Ministère de la Mobilité et des Travaux Publics ;
- Les équipements connexes : Signalisation et stationnement présentés par Thierry Schwartz de l'Administration des Ponts et Chaussées.

Un travail en groupes sub-régionaux sur le réseau souhaité (sur base du réseau souhaité établi dans le cadre de l'étude de cyclabilité) avec pour objectif d'identifier des liaisons locales/intercommunales a également eu lieu au milieu de la matinée.

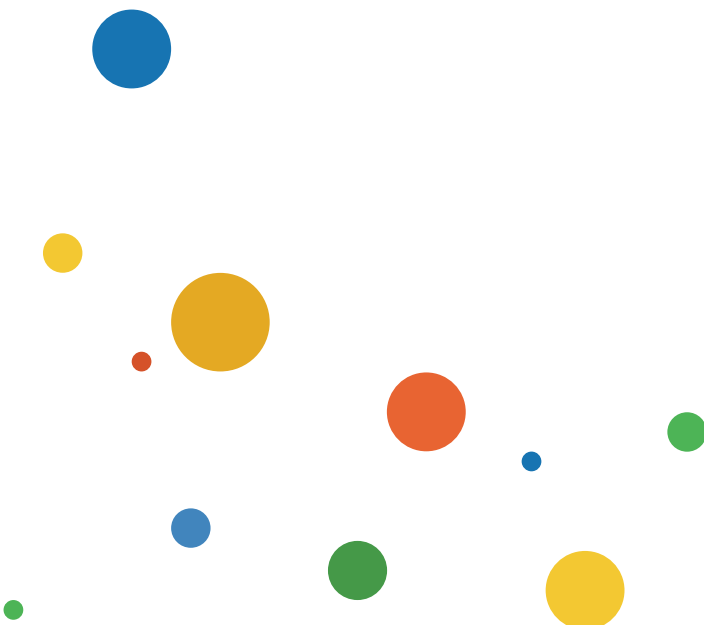
Programme de la journée thématique « Gestion des déchets »

Heure	Durée	Contenu	Responsable
09h00	15 Min.	Mots de bienvenue et introduction par le Ministre de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire et le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics	Claude Turmes, MEA François Bausch, MMTP
09h15	15 Min.	Présentation du Plan national de Mobilité (PNM 35) et des études régionales : explication du processus et premiers enseignements, y inclus étude stratégie stationnement	MMTP
09h30	10 Min.	Questions (de compréhension) et discussion avec l'intervenant précédent	Z+B
09h40	30 Min.	Présentation réseau cyclable et cyclabilité : • Raccordements cyclables • Études cyclabilité • Amélioration des réseaux de chemins existants • Présentation de l'analyse des points faibles des pistes cyclables dans la région	MMTP
10h10	15 Min.	Questions et discussion avec l'intervenant précédent	Z+B
10h25	30 Min.	Travail en groupe sur le réseau souhaité : Discussions en groupes sub-régionales avec l'objectif d'identifier des liaisons locales/intercommunales	Z+B
10h55	10 Min.	Pause-café	
11h05	20 Min.	Présentation des équipements connexes : Signalisation et stationnement • Stationnement vélos • Signalisation directionnelle	P&CH
11h25	20 Min.	Questions et Discussion par rapport aux projets inter-communales potentiels	Z+B
11h45	15 Min.	Conclusions, prochaines étapes et clôture	Z+B

Données de base : Programme journée thématique « Mobilité douce »
Réalisation : Zeyen+Baumann, 2021



Déroulé de la journée thématique



5 SUJETS ABORDÉS LORS DE LA JOURNÉE

5.1 Le Plan national de mobilité 2035

La présentation par David Tron et Tom Juttel du Ministère de la Mobilité et des Travaux pu-blics (Département de la planification de la mobilité) concernant le Plan national de mobilité 2035 a notamment permis de :

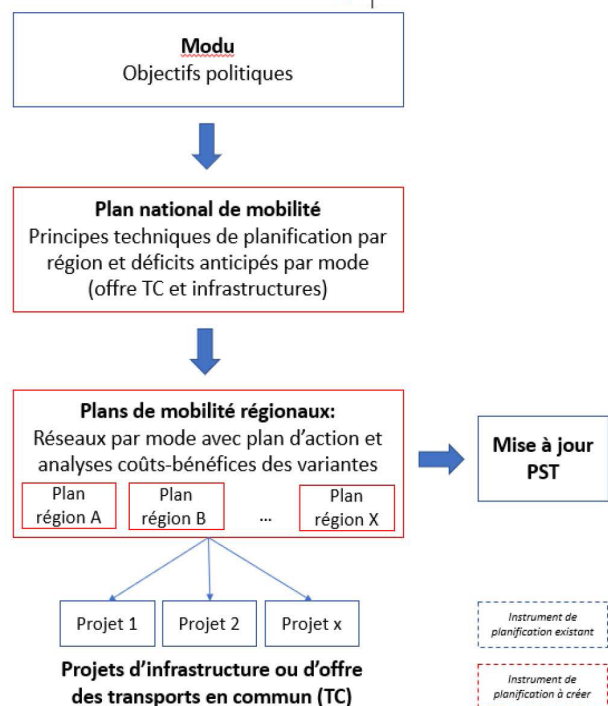
- clarifier le processus d'élaboration du PNM ;

Plan national de mobilité 2035



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

- Accord de coalition 2018-2023
- Passer d'une logique de rattrapage à une logique d'anticipation
- Elaborer un système multimodal cohérent pour l'ensemble du territoire à partir de projections de la demande à l'horizon 2035.



Source : Présentation Introduction - PNM 2035, MMTP 2021

- rappeler certains enjeux de mobilité ;

PNM 2035 - Les enjeux

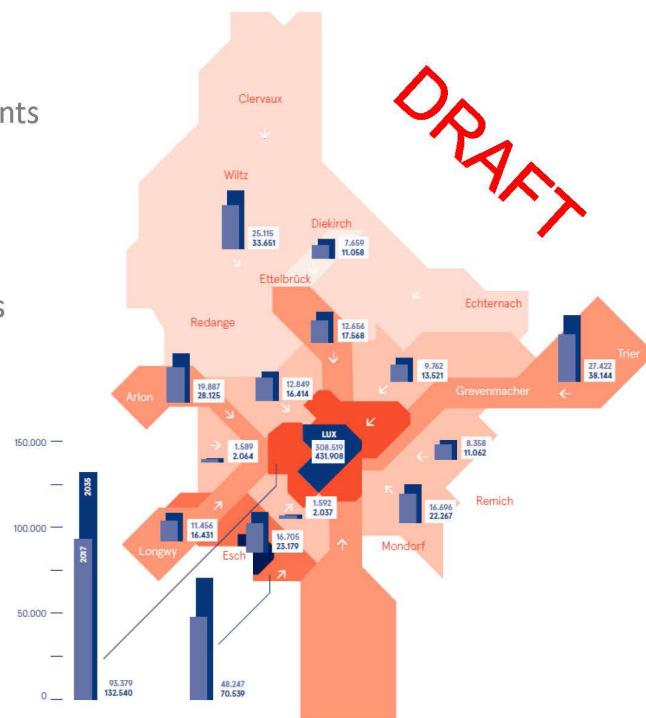


LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Carte 1: Demande de déplacement vers la Ville de Luxembourg

Jusqu'en 2035:

- + 40% emplois et habitants
- + 80.000 frontaliers
- + 800.000 déplacements



Source : Présentation Introduction - PNM 2035, MMTP 2021

- mettre en exergue des premiers enseignements ;

Concrétiser le PNM 2035

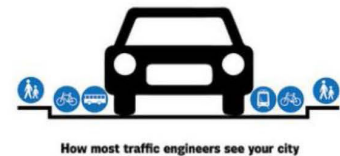


LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

- « Planifier pour le trafic que l'on souhaite avoir et non pour le trafic que l'on aura si on lui donne la place nécessaire »

➤ PNM 2035

- Définit les concepts à l'échelle nationale et précise les projets d'envergure nationale
- Donne les grands principes d'organisation de la mobilité à appliquer localement dans les études régionales



➤ Les communes

- Avec les acteurs étatiques, se donner, à l'échelle intercommunale, un concept de mobilité 2035, adaptant les principes du PNM 2035 au contexte local.
- Gestion du stationnement, règlement sur les bâtisses, PAG, PAP, etc...



9

Source : Présentation Introduction - PNM 2035, MMTP 2021

- illustrer son application.

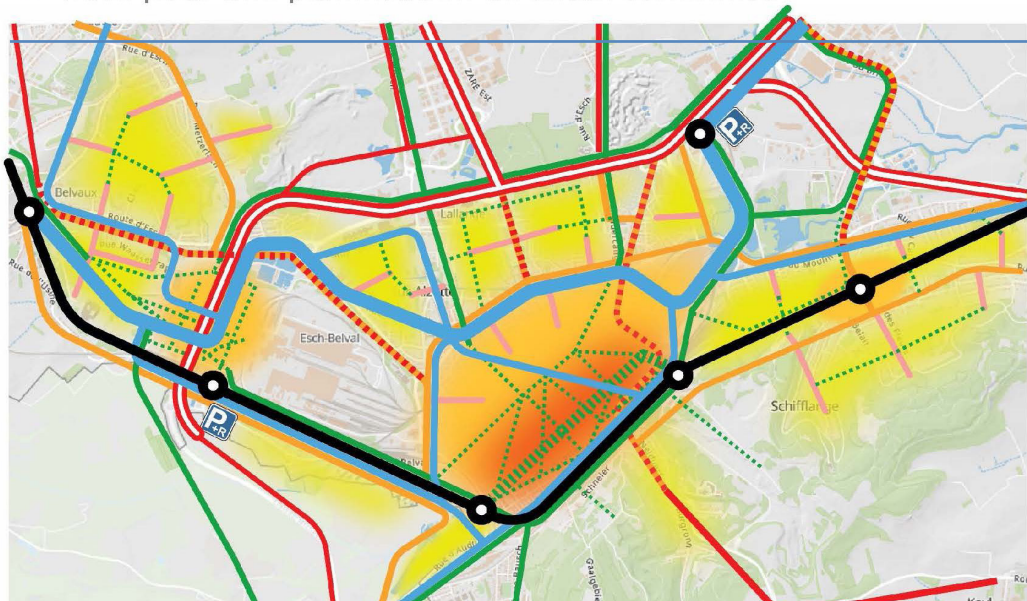
PNM 2035 – Exemple d'application



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

➤ Situation future

- Hiérarchie fonctionnelle et priorités clairement définies
- Base pour une planification de détail cohérente



Source : Présentation Introduction - PNM 2035, MMTP 2021

Cette présentation a également été l'occasion de revenir sur la stratégie nationale de stationnement en cours d'élaboration dont les résultats et leviers seront intégrés dans le PNM 2035 et annoncer la mise à jour courant 2021 de la brochure « Apaisement de trafic ».

Stratégie nationale de stationnement



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

- Accord de coalition 2018-2023
- Identifier les impacts d'une politique de stationnement
- Inventaire des places de stationnement au niveau national
- Evaluation des réglementations nationales et communales
- Comparaison avec des exemples étrangers
- 47 interviews avec les acteurs confrontés à la thématique du stationnement
- Identifier les messages forts pour sensibiliser les différents acteurs
- Intégration dans le Plan national de mobilité 2035

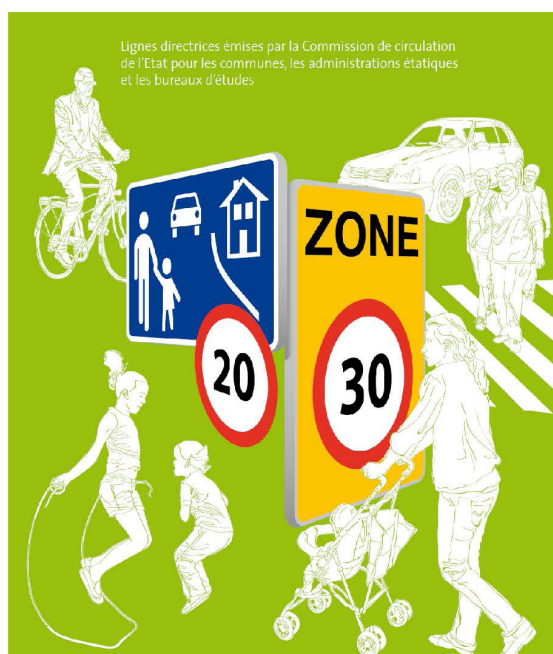


Source : Présentation Introduction - PNM 2035, MMTP 2021

Brochure "Apaisement de trafic"



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



En 2021:
Mise à jour de la brochure
"Apaisement de trafic"

Source : Présentation Introduction - PNM 2035, MMTP 2021

5.2 Le réseau cyclable et l'étude de cyclabilité

La présentation par David Tron du Ministère de la Mobilité et des Travaux publics (Département de la planification de la mobilité), sur le réseau cyclable et l'étude de cyclabilité a notamment permis de sensibiliser à la composition du réseau cyclable ainsi qu'aux responsabilités nationales et communales pour la mise en place et l'entretien de pistes cyclables de qualité.

Les réseaux communaux et intercommunaux sont des éléments importants pour le réseau au niveau national puisqu'ils permettent un raccordement des zones résidentielles ainsi que des points d'intérêts au sein des localités au réseau cyclable national.

Le réseau communal



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

➤ De kommunale Vëlosreseau besteet aus 2 Haaptelementer

1) Déi (inter)kommunal Routen déi de nationale Reseau ergänzen (« De regionale Reseau »)

- Z.B Raccordement op den nationale Reseau oder Verbindungen tëscht verschidden Uertschaften. **Meeschtens interkommunal**
- Wichtige Enjeu: **Koherent Beschëldderung mam nationalen Reseau**



6

Source : Présentation Réseau cyclable et étude de cyclabilité, MMTP 2021

Le réseau communal



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

➤ De kommunale Vëlosreseau besteet aus 2 Haaptelementer

2) Den innerörtleche Reseau deen et erlabe muss mam Vëlo « vun all Hausdier bei all Hausdier » ze kommen (lokale Reseau)

- Wonschnetz aus der Etude de Cyclabilité
- Verkéiersberouegung
- Beschëlderung vum « Haaptreseau » a Richtung wichteg P.O.I
 - As zum Deel lassgeléist vum « regionale Reseau » an reng kommunal

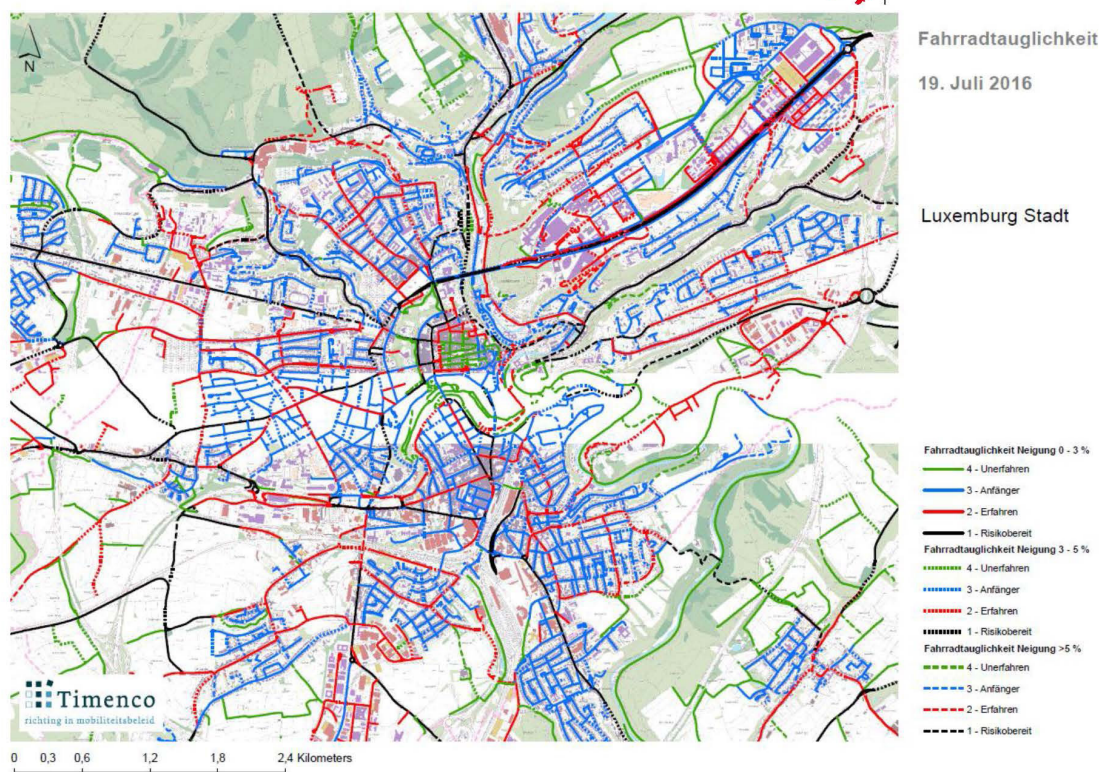
Source : Présentation Réseau cyclable et étude de cyclabilité, MMTP 2021

Avec pour objectif de rendre accessible le réseau national à tout le monde respectivement à chaque maison résidentielle et même chaque point d'intérêt, des études de cyclabilité ont été menées dans les espaces conventionnés Etat-communes du pays. Dans ce cadre, les rues et pistes existantes de l'ancien espace conventionné DICI (ville de Luxembourg et communes voisines) ont été catégorisées en quatre classes de cyclabilité. Par la suite, l'objectif est de transformer au fur et à mesure les tronçons cyclables de la catégorie 1 (« Risikobereit » ~ risqués) et 2 (« Erfahren » ~ expérimenté) en tronçons plus accessibles, en catégorie 3 (« Anfänger » ~ débutant) ou même 4 (« Unerfahren » ~ inexperimenté).

Etude de cyclabilité



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Source : Présentation Réseau cyclable et étude de cyclabilité, MMTP 2021

Afin d'améliorer le réseau cyclable communal, une commune a de base trois leviers d'action à sa disposition :

- Réaliser des mesures d'amélioration ponctuelles du réseau existant (baisser des bords, éliminer des obstacles/barrières, petits travaux d'entretiens, ...);
- Profiter de projets/chantiers d'infrastructures prévus afin de réaliser des tronçons du réseau souhaité (aucun chantier sans amélioration du réseau de la mobilité active);
- Réaliser des projets/chantiers spécifiques pour compléter le réseau cyclable avec des nouveaux tronçons (nouvelle piste, mesures de limitation de la circulation et de la vitesse, ...).

En ce qui concerne le réseau de mobilité et notamment le réseau de mobilité active, il doit toujours être pris en compte le principe « Vous recevez toujours le trafic pour lequel vous planifiez/construisez ».

Afin d'augmenter la part de mobilité active, un réseau qualitatif respectif doit être mis en place et rendu accessible pour les utilisateurs. Dans ce contexte, il est important de suivre les 10 commandements pour une mobilité active :

Aktiv Mobilité– déi 10 Geboter ☺



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

1. **Déi aktiv Mobilitéit brauch seng Plaz am ëffentlechen Raum** déi och fir Jiddereen erkennbar ass
2. D'Weeër müssen einfach, direkt an duerchgoend sinn (« **desire line** »)
3. **D'Vëloen an Foussgänger wann méiglech vuneneen trennen** (virun allem innerorts)
4. **D'Accessibilitéit** soll fir Jideree garantéiert sinn
5. D'Cyclisten a Foussgänger sollen op hiren Infrastrukturen **visibel** sinn
6. Prinzip vun der « **Stadt der kurzen Wege** » fir d'Mobilité active
7. D'Weeër sollen **fräi vun Obstakelen** sinn
8. Eng **koherent a kloer Beschëlderung**/ Signalisatioun
9. E **sécher Ofstellen vum Vëlo** soll op der Zildestinatioun garantéiert sinn
10. **D'Wartung vun Vëlo- a Foussgängerweeër** gläich behandle wéi déi vum MIV

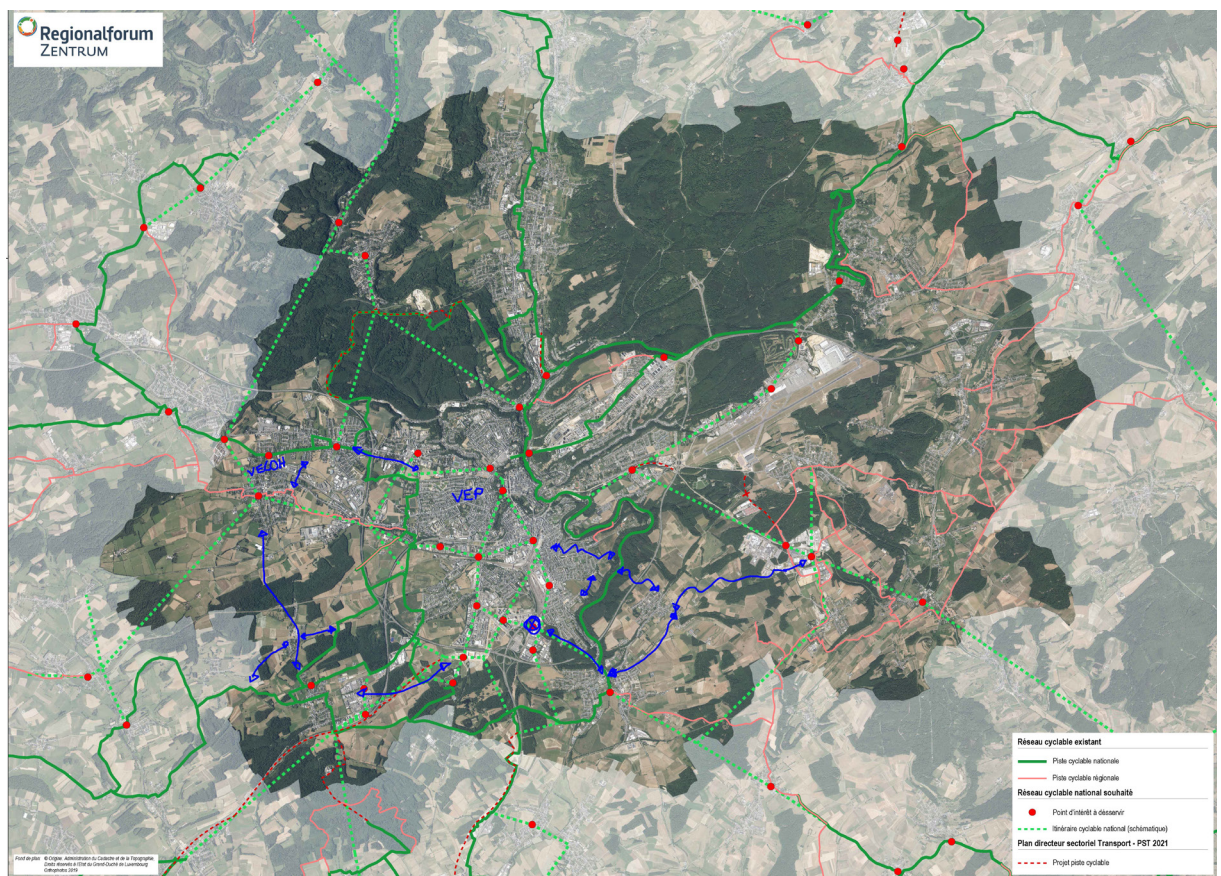
Source : Présentation Réseau cyclable et étude de cyclabilité, MMTP 2021

5.3 Groupe de travail

En milieu de matinée les participants ont été répartis en deux groupes pour effectuer un travail en groupes sub-régionaux sur le réseau cyclable souhaité (sur base du réseau souhaité établi dans le cadre de l'étude de cyclabilité). L'objectif était d'identifier des liaisons locales/intercommunales manquantes. Les deux groupes ont été formé sur base de critères géographiques.

GROUPE DE TRAVAIL 1:

BERTRANGE, LEUDELANGE, HESPERANGE, STRASSEN, VILLE DE LUXEMBOURG



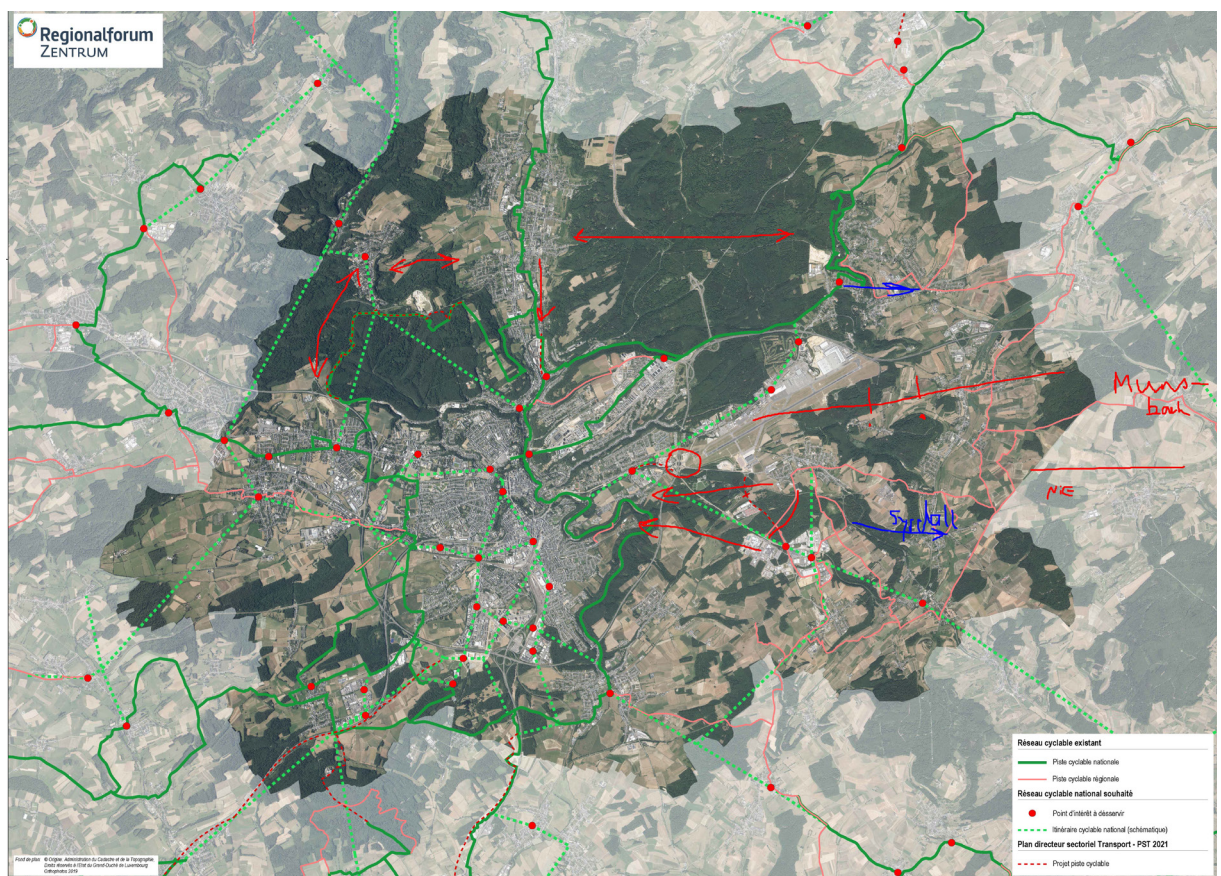
Source : Administration du Cadastre et de la Topographie, Orthophoto 2019
Geoportail.lu; Réseaux cyclables nationaux et régionaux
Plan directeur sectoriel „Transport“ 2021

- La commune de Hesperange est en train de mettre en place une liaison entre Itzig et la PC1 dans la vallée de l'Alzette. Il a été proposé de développer cette connexion de l'autre côté de la vallée vers Bon-nevoie respectivement le quartier gare.
- Une liaison entre Itzig et la zone d'activité de Contern fait toujours défaut et pourrait être développée dans le futur.
- Une autre liaison serait à développer entre le CIPA à Howald et le quartier de Bon-nevoie. Les champs concernés sont classés au niveau du PAG de la Ville de Luxembourg en zone PAP NQ ; une telle connexion pourrait alors être aménagée dans le cadre de ce projet.
- Les communes de Leudelange et de Bertrange planifient actuellement une liaison entre les deux loca-

- lités. Des connexions supplémentaires vers le réseau national existant sont encore à rechercher.
- Vu la création de plusieurs infrastructures au Sud du quartier Cloche d'Or (dont notamment un P+R), les liaisons cyclables entre cette partie de la ville et Leudelange pourraient d'avantage être développées.
 - La Ville de Luxembourg est en train d'élaborer un Verkehrsentwicklungsplan (VEP). Il serait judicieux de se concerter avec les communes de la région centre sur certains points précis, dont notamment le réseau pour la mobilité active.
 - Dans le cadre de la convention DICI, le circuit cycliste Dici tour 4YOU a été mis en place. Il serait intéressant de maintenir ce circuit dans le cadre du développement du réseau et du renouvellement de la signalisation.

GROUPE DE TRAVAIL 2:

WALFERDANGE, SCHUTTRANGE, KOPSTAL, CONTERN, NIEDERANVEN, SANDWEILER



Source : Administration du Cadastre et de la Topographie, Orthophoto 2019
Geoportail.lu; Réseaux cyclables nationaux et régionaux
Plan directeur sectoriel „Transport“ 2021

- Les communes souhaitent, de manière générale, une sécurisation des liaisons (en partie déjà existantes) vers les points d'intérêts dans les communes : gares, écoles, zones d'activités, ... La séparation des pistes cyclables et des routes fortement fréquentées telles que les Routes Nationales et les Chemins Repris est un point important.

- Les communes souhaitent également développer des connexions cyclables vers les centres d'emploi tels que les zones d'activités : Connexion de Niederanven vers la ZAE Munsbach ainsi qu'une liaison cyclable entre Munsbach, la ZAE Munsbach et Findel.
- La commune de Sandweiler souhaite une meilleure connexion vers les communes voisines, notamment vers Contern et le Syrdall, mais aussi une meilleure connexion vers la Ville de Luxembourg qui doit être améliorée et sécurisée. Plusieurs points de dangers le long des liaisons vers la VdL ont été soulevés.
- Des liaisons à visée récréative sont également souhaitées, notamment une piste cyclable traversant le Grengewald (entre Niederanven et Walferdange). Le croise-ment de la route nationale (N11) et l'ob-tention d'une autorisation du Ministère de l'Environnement sont les principaux freins. Une connexion entre Kopstal et Mamer est actuellement en discussion. La motivation première est récréative mais elle ser-virait également pour des trajets domicile- travail.

5.4 La signalisation de pistes cyclables

Dans sa présentation, Thierry Schwartz de l'Administration des ponts et chaussées a présenté les éléments clés du nouveau guide technique sur la planification et mise en place d'une si-gnalisation directionnelle cohérente des itinéraires cyclables au Luxembourg. Ce document aide les communes à transposer la nouvelle signalisation prévue dans le Code de la route de 2017 et de participer à la mise en place de la Loi du 20 décembre 2019 modifiant :1° la loi du 28 avril 2015 relative au réseau cyclable national et aux raccordements de ce réseau vers les réseaux cyclables communaux ;2° la loi du 21 décembre 2009 relative au régime des per-missions de voirie.

La signalisation sur le réseau national est mise en place par l'administration des ponts et chaussées. Les communes sont responsables de mettre en place la signalisation vers le ré-seau national le long du réseau cyclable communal et régional.

Ce guide technique mis à disposition des communes donne – entres autres – des exemples pour la mise en place de signalisation ainsi que des informations sur le montage des pan-neaux de signalisation.



III. Anwendungsfälle der Wegweisung

Hauptwegweiser

a) Standorte mit Richtungsentscheidung

Pfeilwegweiser stehen an übersichtlichen Knoten, wo sich zwei oder mehr Radrouten kreuzen und somit eine Richtungsentscheidung erforderlich ist.

Anwendungsfälle

Pfeilwegweiser

(Kap. 4.2.1.3)

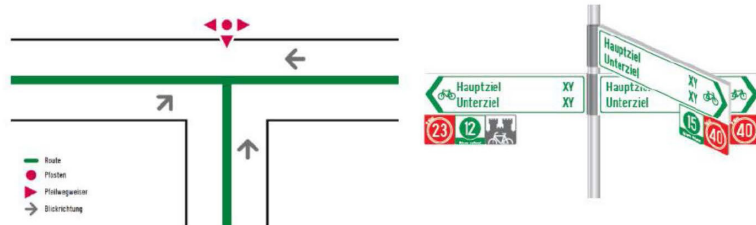


Abbildung 35: Pfeilwegweiser an Kreuzungen mit drei Richtungen

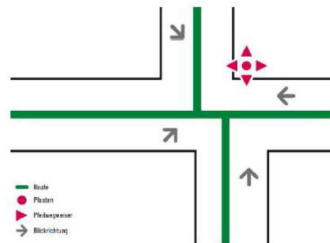


Abbildung 36: Pfeilwegweiser an Kreuzungen mit vier Richtungen

15

Source : Présentation Wegweisende Beschilderung von Radrouten, Administration des ponts et chaussées, 2021



V. Montage der Wegweisung

Lichtraumprofil (Kapitel 5.10)

Hauptwegweiser – Pfeilwegweiser

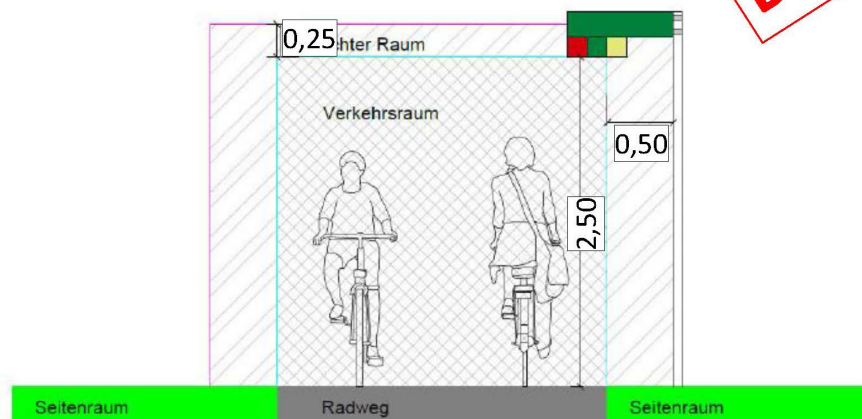


Abbildung 90: Lichtraumprofil Pfeilwegweiser

Source : Présentation Wegweisende Beschilderung von Radrouten, Administration des ponts et chaussées, 2021

5.4 Le stationnement vélo

La dernière présentation sur le stationnement vélo était tenue par Jeff Biever du Ministère de la Mobilité et des Travaux publics (Département de la planification de la mobilité) et mettait en avant les différentes solutions pour un stationnement vélo dans les bâtiments privés et dans les lieux publics.

En principe il existe trois catégories pour le stationnement de vélo :

- Stationnement à l'intérieur de bâtiments (privés/publics),
- Stationnement de courte durée dans l'espace public,
- Stationnement de longue durée dans l'espace public.

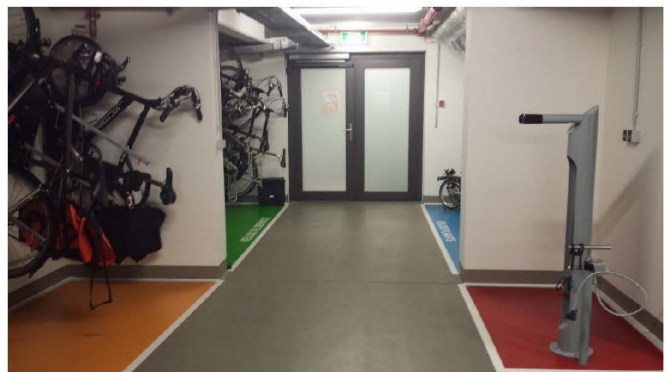
Pour la mise en place de parcs à vélos du type « mBox » il existe une brochure « Outil de planification et d'aménagement de parcs à vélos du type mBox » qui est mis à disposition ensemble avec les présentations des intervenants (voir annexe).

Parken a Gebaier - Privat



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

- Parkraumschlüssel fir Véloen (z.B. 1/Persoun)
 - Bautreglement
- Accessibilitéit garantéieren
 - RCH
 - bzw. accessibele Sous-sol
- Eegenen ofgetrennte Raum
- Konzept fir Eefamilienhaier
- Prise fir E-Bikes



Source : Présentation Stationnement vélo, MMTP 2021

- Les communes souhaitent mettre en œuvre de bonnes pratiques concernant le stationnement des vélos dans les bâtiments privés et publics. Cela pourrait se traduire au niveau intercommunal par une analyse des différents règlements sur les bâtisses et leur mise en œuvre, des propositions pour formulations-types et procédures à suivre et des mesures de sensibilisation à destination des habitants et usagers.

Kuerzzäit-Parken am ëffentleche Raum



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

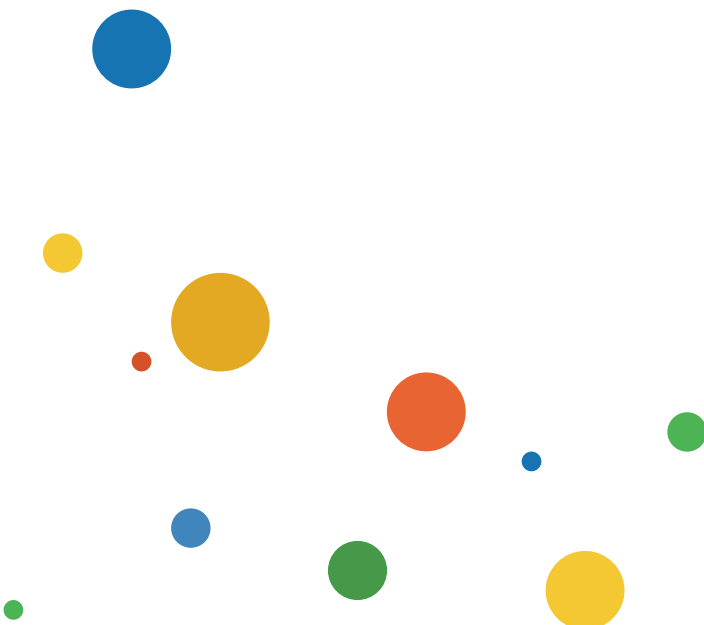
- Schafe vu sécheren Ofstellméiglechkeeten am
ëffentleche Raum
 - sécher an accessibel
 - no bei den Destinatiounen/POI
(Siichtwäit/Entrée)



Source : Présentation Stationnement vélo, MMTP 2021



Phase postérieure de la journée thématique



6 ET APRÈS ...

La seconde journée thématique a permis de prendre connaissance du Plan national de Mobilité (PNM 35) et des études régionales liées, du réseau cyclable et la cyclabilité ainsi que de projets en lien avec la signalisation et le stationnement et d'identifier des pistes pour de futurs projets de coopérations régionales entre les communes dans le domaine de la mobilité. En effet, lors des différentes discussions, bon nombre d'idées jugées prometteuses en sont ressorties. Afin de cibler les projets de coopération à mettre en œuvre et poursuivre le travail du Forum Régional Centre, un questionnaire en ligne a été soumis à l'ensemble des participants inscrits.

Ce dernier visait la mise en place d'un groupe de travail dédié pour approfondir un ou plusieurs des 3 sujets suivants :

- Réalisation de tronçons des pistes cyclables intercommunaux importants : désignation de tronçons à mettre en œuvre prioritairement et mise en place de groupes de travail intercommunaux pour la concrétisation, organisation de réunions avec les acteurs concernés (AGE, P&CH, MENV, ...)
- Stationnement de vélo dans les bâtiments privés : analyse des différents règlements sur les bâtisses et leur mise en œuvre, propositions pour formulations-types et procédures à suivre, mesures de sensibilisation
- Recommandations pour stationnement de vélos dans bâtiments publics : échange sur les pratiques existantes.

6 communes ont répondu au questionnaire dans sa totalité. La répartition des voix se présente comme suit :

- Réalisation de tronçons des pistes cyclables intercommunaux importants (83 %)
- Stationnement de vélo dans les bâtiments privés (50%)
- Recommandations pour stationnement de vélos dans bâtiments publics (33%)

Répartition des voix

Sujets proposés	Communes intéressées	Communes non intéressées
Réalisation de tronçons des pistes cyclables intercommunaux importants	5	1
Stationnement de vélo dans les bâtiments privés	3	3
Recommandations pour stationnement de vélos dans bâtiments publics	2	4

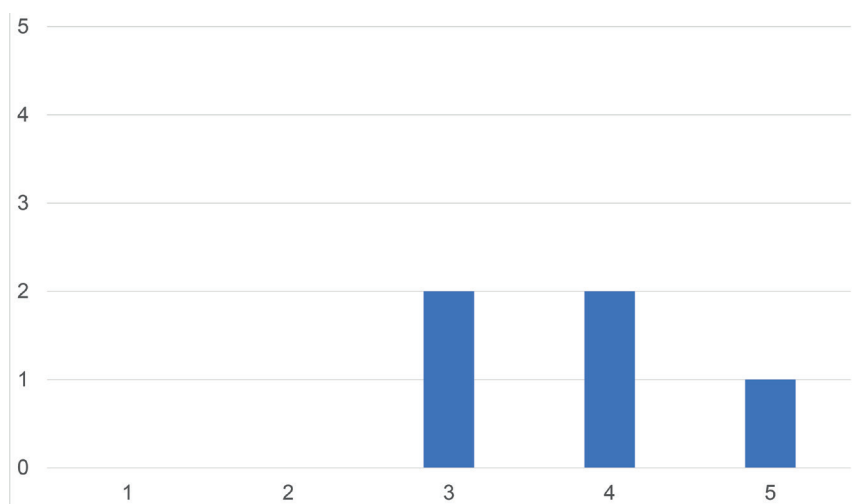
7 RETOUR SUR L'ORGANISATION ET LE SUJET DE L'ÉVÈNEMENT

Dans le cadre du questionnaire envoyé aux participants, une évaluation de l'évènement (conférence en ligne ; utilisation de livewebinar, ...) a été réalisée. Les résultats récoltés ayant pour objectif d'améliorer les événements futurs. Au total, 9 participants ont répondu à cette évaluation. Globalement, les résultats montrent un retour satisfaisant. La répartition des retours est présentée ci-dessous.

Concernant l'outil « livewebinaire » utilisé pour la visioconférence des problèmes techniques ont été signalés. Un participant a suggéré de tester l'outil « webex » pour des futures visioconférences. Un retour important pour le suivi des discussions et du travail intercommunal a également été fait : « Il est important dans le futur de créer des groupes de travail avec un nombre limité de personnes et de garantir un suivi du projet. »

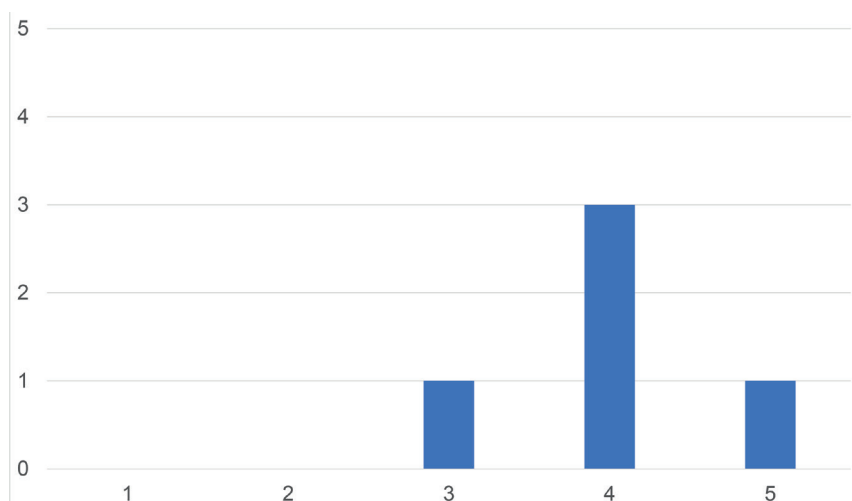
Mes attentes à l'égard de la journée thématique ont été satisfaites.

(1 = pas du tout; 5 = fortement)



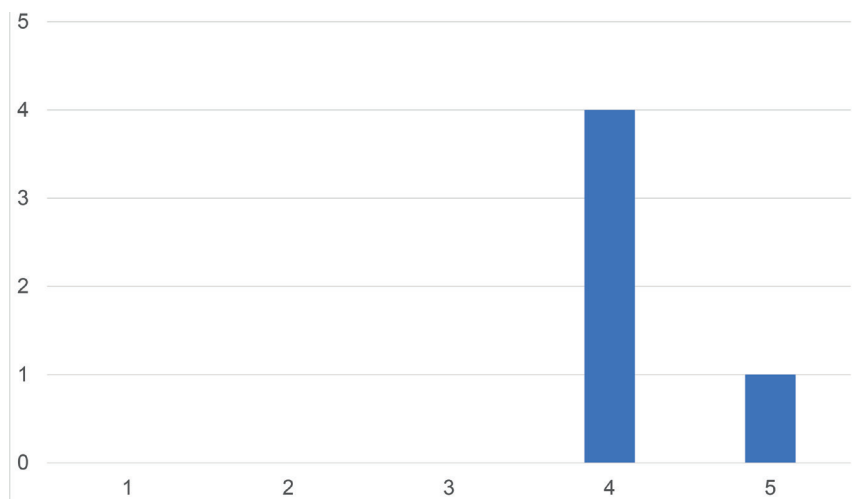
Les sujets traités pendant la journée thématique étaient pertinents pour moi/mon travail.

(1 = pas du tout; 5 = fortement)



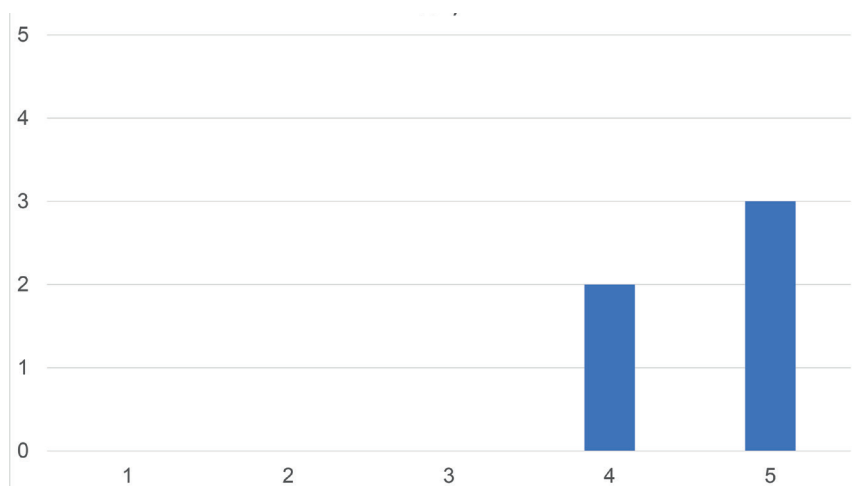
Le contenu des présentations était bien structuré et facile à comprendre.

(1 = pas du tout; 5 = fortement)



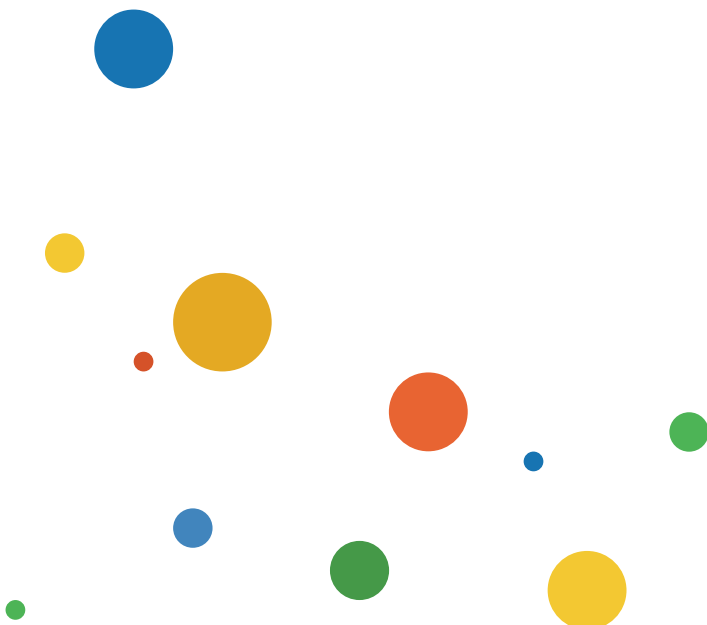
Comment évaluez-vous l'utilisation de l'outil utilisé lors de la journée thématique (Microsoft Teams)?

(1 = mauvaise; 5 = très bonne)





Annexes



8 CONTACTS DES INTERVENANTS

Administration des ponts et chaussées

Thierry Schwartz – thierry.schwartz@pch.etat.lu

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics – Département de la planification de la mobilité

David Tron – David.Tron@mob.etat.lu

Tom Juttel – Tom.Juttel@mob.etat.lu

Jeff Biever – Jeff.Biever@mob.etat.lu

9 PRÉSENTATIONS DES INTERVENANTS

Vous pouvez télécharger les présentations de cette journée ainsi que le document « Outil de planification et d'aménagement de parcs à vélos du type « mBox » » [en cliquant ici](#).



Regionalforum
ZENTRUM

Contact



www.rfz.lu • contact@rfz.lu

Regionalforum
ZENTRUM



c/o Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire
Département de l'aménagement du territoire
4, place de l'Europe • L-1499 Luxembourg